

Benjamin Maréchal répond à la polémique

L'émission de Benjamin Maréchal sur l'accident qui a coûté la vie à un jeune scout fait réagir : d'une lettre ouverte qui buzze à des plaintes au CSA.

Benjamin Maréchal, à la barre de l'émission *C'est vous qui le dites*, sur Vivacité, est à nouveau au centre de critiques. Une lettre ouverte intitulée « Buzz ou dignité ? C'est vous qui le dites » fait du bruit sur les réseaux sociaux. La lettre, parue dans *Le Soir*, est signée par collectif, qui précise : « *La famille d'Ulysse ne souhaite pas être contactée.* »

À l'origine de cette histoire, il y a un accident dramatique qui coûta la vie à Ulysse, 12 ans, alors qu'il marchait avec sa troupe de scouts le long d'une route. Deux jours après le drame, Benjamin Maréchal et son équipe posent cette question à l'antenne : « *Rouler à 60-80 km/h près de scouts, un*

risque ou pas ? » Ils partagent, dans le même temps, l'article au sujet de la mort d'Ulysse sur la page Facebook de l'émission.

Les signataires de la lettre s'indignent : « *Ulysse, c'est le fils de deux amis proches, c'est un jeune de 12 ans que nous avons toutes et tous connu [...]. Que pensez-vous que nous avons ressenti en découvrant cette question ? Que pensez-vous que les parents d'Ulysse ont pu ressentir ? Que pensez-vous que les commentaires de certains auditeurs se lançant dans des diatribes sans aucun contenu, autorisées précisément parce que cette question fut posée de la sorte et dans un espace de parole sans aucun garde-fou, ont pu provoquer sur chacun d'entre nous ?* »

Les signataires poursuivent la lettre en interpellant : « *Pourtant, des questions intéressantes à poser ne manquent pas : comment renforcer la sécurité routière, [...] Mais non, il fallait que M. Maréchal se saisisse de « l'actu » pour dire n'importe quoi, pour en faire du buzz.* »

La réponse de l'animateur

Benjamin Maréchal rétorque :

« *La réactivité n'est pas manquer de respect. Je me souviens de cette émission... Jamais, nous n'avons été dans l'intime. Nous avons posé une question de sécurité routière en compagnie de gens de la région. Ces derniers indiquaient d'ailleurs que la longue ligne droite était effectivement un endroit dangereux. Il s'agissait donc moins de parler du drame que de sécurité routière.* »

L'animateur de l'émission met par ailleurs en garde quant à « *la partialité d'auditeurs pour certaines émissions, le fait qu'il y ait une grande proximité avec le sujet traité.* » Benjamin Maréchal, se posant en victime, indique encore qu'il est « *sensible à ce type de critique, mais également en colère.* » En colère sur des groupes de pression qui s'adressent « *aux bons cénares. Ils savent par où tirer la sonnette d'alarme. J'ai pour défaut de ne pas fréquenter les bons salons.* »

Du côté du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), son porte-parole informe que plusieurs plaintes ont été reçues à la suite de cette émission. « *Elles sont en cours de traitement pour savoir s'il y aura ou non une instruction.* » ■

P.P.